



L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.

AMÉNAGEMENT DE LA LANGUE ET DE LA FOI

Les écoles catholiques de langue française de l'Ontario ont pour mandat de fournir aux élèves une éducation en français qui soit d'excellente qualité, et ce, dans un milieu empreint de la foi catholique et fondé sur les préceptes de l'Évangile, tout en respectant la *Charte canadienne des droits et libertés*, la *Loi constitutionnelle de 1867*, la *Constitution canadienne* et toute autre loi fédérale ou provinciale.

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (CSCNO) s'engage, avec les familles, les paroisses et les communautés, à livrer des services éducatifs équitables de la petite enfance à l'âge adulte qui permettront à chacun de ses élèves d'atteindre son niveau de rendement le plus élevé.

Le CSCNO a pour mandat de protéger, de valoriser et de transmettre la foi catholique ainsi que la langue et la culture française à ses élèves aux antécédents linguistiques, culturels et scolaires variés, afin qu'ils s'affirment et s'investissent dans les communautés francophones chrétiennes.

Le CSCNO favorise la construction de l'identité et l'expression de la fierté franco-catholique par la mise en place de conditions favorables à la création et au maintien d'une communauté francophone catholique qui tiennent compte du dynamisme et du pluralisme de la communauté.

Les écoles du CSCNO visent à responsabiliser les élèves et à assurer leur épanouissement personnel et leur réussite dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

Les parents, les directeurs d'école, le personnel enseignant, le personnel de soutien, les surintendants et le directeur de l'éducation ont un rôle indispensable à jouer pour permettre aux élèves d'acquérir ou d'approfondir les compétences et les habiletés requises pour communiquer, apprendre et s'affirmer culturellement et religieusement, tout en les amenant à s'épanouir et à cultiver l'estime de soi et le leadership dans une démarche de construction identitaire axée sur la catholicité et la francité.

L'engagement de la communauté, en particulier des élèves, des parents, des organismes et du personnel est un élément essentiel à la réalisation du mandat des écoles catholiques de la langue française et de la mission énoncée dans *L'école catholique de langue française en Ontario – Annexe [GOU 26.0.1 Mission pour les écoles catholiques de langue française](#)*, à la vitalité des établissements d'enseignement de l'Ontario et au développement durable de la communauté.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario définit dans la politique intitulée *Aménagement linguistique de l'Ontario, 2004*, les compétences, connaissances et habiletés qui visent à soutenir et à stimuler la vitalité linguistique et culturelle des écoles de langue française et de leurs communautés.

Le CSCNO et ses écoles mettent en œuvre la présente politique en collaboration avec les élèves, les parents, les paroisses et les organismes communautaires.

Le CSCNO et ses écoles respectent le mandat des écoles de langue française (Annexe [GOU 26.0.2 Le mandat de l'école de langue française](#)) et la mission énoncée dans *L'école catholique de langue française en Ontario* dans les procédures et les plans de mise en œuvre qui découlent de cette politique.